



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet SYSTÈME DE DISTILL. FRACTIONNÉ AUTO	
Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-150294/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 31184-150294	Date 2016-03-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-950-68930	
File No. - N° de dossier pv950.31184-150294	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-03-14	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mirza, Bushra	Buyer Id - Id de l'acheteur pv950
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3186 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification vise à reporter la date de clôture du 7 mars de la DP, à modifier les spécifications obligatoires 1.6 et 1.14, à ajouter la nouvelle spécification obligatoire 1.14.1 et à diffuser toutes les questions reçues et les réponses à celles-ci.

1. Sur la première page de la demande de propositions (DP) :

Supprimer : Le 7 mars 2016, heure normale de l'est (HNE)

Insérer : Le 14 mars, heure avancée de l'Est (HAE)

2. À l'annexe B, Spécification obligatoire 1.6 :

Supprimer : Doit être muni d'un récipient de solvant sale d'une capacité de 70 à 100 litres.

Insérer : Doit être muni d'un récipient de solvant sale d'une capacité d'au moins 70 litres jusqu'à tout au plus 120 litres.

3. À l'annexe B, Spécification obligatoire 1.14 :

Supprimer : Les dimensions physiques du système de distillation ne doivent pas dépasser une hauteur de 120 pouces sur une largeur de 52 pouces et une profondeur de 48 pouces.

Insérer : Les dimensions physiques du système de distillation ne doivent pas dépasser une hauteur de 120 pouces sur une largeur de 65 pouces et une profondeur de 60 pouces.

4. À l'annexe B :

Insérer : Spécification obligatoire 1.14.1 :

Le système ou ses composantes modulaires doivent être en mesure de passer par une porte de 42 pouces de large et de 87 pouces de haut, et, au besoin, l'assemblage doit être fait à l'emplacement d'installation définitive.

Toutes les autres modalités de la DP demeurent inchangées.

Questions et réponses pour le système de distillation fractionnée automatisé.

1. Spécification obligatoire 1.2 : Doit présenter une colonne de distillation comportant au moins 15 plaques théoriques.

Q1. Quelle est la quantité exacte de plaques nécessaire pour ce système? Est-ce que c'est 15 plaques, ou 30 plaques?

R1. La quantité de 15 plaques est acceptable, mais si le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) peut obtenir 30 plaques pour le même prix, il en prendra 30.

2. Spécification obligatoire 1.6 : Doit être muni d'un récipient de solvant sale d'une capacité de 70 à 100 litres.

Q2.i. Est-ce que cela nécessite un volume exact, 70 litres ou 100 litres?

R2.i. C'est vraiment important et cela est lié au prix définitif. Un volume de 70 litres est acceptable.

Q2. ii. Est-ce qu'un volume de 120 litres ou plus est acceptable?

R2.ii Un volume de 120 litres est acceptable.

3. Spécification obligatoire 1.11 : Doit être muni d'un système de collecte des solvants afin de permettant de recueillir ceux-ci dans au moins deux réservoirs distincts à des températures différentes.

Q3. Est-ce que cela nécessite au moins deux réservoirs? Veuillez préciser, puisque nous pouvons en fournir 2 ou 4.

R3. On accepte deux réservoirs.

4.

Q4. Est-ce que le système nécessite une méthode de distillation certifiée par ASTM International, ou juste une distillation régulière?

R4. Une distillation régulière est acceptable.

5. Spécification obligatoire 1.4 : Doit pouvoir s'utiliser de manière sécuritaire avec les solvants inflammables. Spécification obligatoire 1.8 : Doit comporter un support de sac et un sac de PTFE à l'intérieur du récipient inférieur où s'accumule le solvant sale.

Q5. Est-ce que le système doit être approuvé par la CSA pour les « endroits dangereux », p. ex., classe 1, div. 1 ou 2?

R5. Oui.

6. Spécification obligatoire 1.14 : Les dimensions physiques du système de distillation ne doivent pas dépasser une hauteur de 120 pouces sur une largeur de 52 pouces et une profondeur de 48 pouces.

Q6. Est-ce qu'il y a une marge de manœuvre concernant les dimensions, notamment la hauteur et la largeur?

R6. La hauteur indiquée correspond à la hauteur maximale permise. Elle ne peut pas être modifiée en raison des limites associées à l'immeuble. Mais la largeur peut être de tout au plus 65 pouces et la profondeur de tout au plus 60 pouces.

7.

Q7. Est-ce que le système devrait traiter tout produit comprenant de la nitrocellulose?

R7. Non.

8.

Q8. Quel est le nourrir et a demandé la production?

R8. À être utilisé en mode discontinu, sale, les solvants de nettoyage au solvant.

9. Spécification obligatoire 1.12 : Doit présenter un débit de 5 litres par heure ou plus avec un taux de reflux de 2 : 1.

Q9. Quel est le débit en l/hr?

R9. Throughput : 5 liters/hr ou plus @ reflux ratio 2:1

10.

Q10. Quelles sont les résidus prévus?

R10. Solides. Varient grandement en fonction de la composition sur les processus.